

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR UNE **ENTREPRISE**

Renseignements sur l'entreprise			
Nom de l'entreprise	<input type="text"/>	Inventaire au début	<input type="text"/> \$
Année d'imposition	<input type="text"/>	Inventaire à la fin	<input type="text"/> \$

Revenus	
Ventes brutes, honoraires ou commissions	<input type="text"/> \$
Autres revenus (ristournes par exemple)	<input type="text"/> \$

Dépenses d'entreprise ¹			
Achats pour la revente	<input type="text"/> \$	Cotisation professionnelle	<input type="text"/> \$
Salaires ou commissions versées	<input type="text"/> \$	Frais comptables	<input type="text"/> \$
Publicité	<input type="text"/> \$	Frais financiers et de gestion	<input type="text"/> \$
Repas et frais de représentation	<input type="text"/> \$	Loyer	<input type="text"/> \$
Assurances générales	<input type="text"/> \$	Entretien et réparations	<input type="text"/> \$
Assurance responsabilité	<input type="text"/> \$	Taxes municipales et scolaires	<input type="text"/> \$
Intérêts (court terme)	<input type="text"/> \$	Frais de voyage et de transport ²	<input type="text"/> \$
Intérêts (long terme)	<input type="text"/> \$	Télécommunications	<input type="text"/> \$
Frais bancaires	<input type="text"/> \$	Services publics (électricité ou gaz)	<input type="text"/> \$
Taxes d'affaires ou d'adhésion, permis	<input type="text"/> \$	Carburant et huile (sauf véhicules)	<input type="text"/> \$
Frais de bureau (papeterie et autres)	<input type="text"/> \$	Frais de livraison	<input type="text"/> \$
Fournitures	<input type="text"/> \$	Congrès et formation	<input type="text"/> \$
Frais juridiques	<input type="text"/> \$	Dépenses diverses	<input type="text"/> \$

Dépenses de bureau à domicile ¹	
Espace occupé par le bureau	<input type="text"/> %
Chauffage	<input type="text"/> \$
Services publics (électricité ou gaz)	<input type="text"/> \$
Assurances	<input type="text"/> \$
Entretien et réparations	<input type="text"/> \$
Intérêt hypothécaire	<input type="text"/> \$
Taxes municipales et scolaires	<input type="text"/> \$
Télécommunications	<input type="text"/> \$
Autres dépenses	<input type="text"/> \$

Dépenses de véhicule ²	
Kilométrage annuel total	<input type="text"/> km
Kilométrage parcouru pour affaires	<input type="text"/> km
Frais de carburant	<input type="text"/> \$
Entretien et réparations	<input type="text"/> \$
Primes d'assurance	<input type="text"/> \$
Droits d'immatriculation et permis	<input type="text"/> \$
Frais d'intérêts	<input type="text"/> \$
Coût de location	<input type="text"/> \$
Autres dépenses	<input type="text"/> \$

Amortissement	FNACC à ce jour	Achats
Équipement / Ordinateur	<input type="text"/> \$	<input type="text"/> \$
Véhicule à moteur (Modèle et année : <input type="text"/>)	<input type="text"/> \$	<input type="text"/> \$
Bâtisse seule (sans la valeur du terrain)	<input type="text"/> \$	<input type="text"/> \$

1 : Si votre espace de travail occupe une partie de votre domicile (atelier, garage, bureau, etc.), les frais plus généraux reliés à votre résidence (par exemple, les travaux de rénovation ou les frais d'électricité) doivent être inscrits dans la section *Dépenses de bureau à domicile* où ils seront déductibles en fonction de l'espace occupé. Ainsi, si vous utilisez le même service téléphonique ou Internet que celui de votre résidence, inscrivez-le montant total de votre facture personnelle dans la section *Dépenses de bureau à domicile*. **Dans la section *Dépenses d'entreprise*, n'indiquez que les frais entièrement reliés à l'entreprise et autres frais déductibles à 100% (par exemple, une deuxième ligne téléphonique utilisée uniquement aux fins d'affaires, les frais de publicité, l'équipement de travail, etc.).**

2 : Si vous avez des frais d'utilisation de carburant reliés à votre véhicule, mais que ce véhicule ne constitue pas une dépense d'entreprise à part entière, vous devez indiquer ces frais dans la section *Dépenses d'entreprise*. La section *Dépenses de véhicule* se rapporte plutôt aux dépenses reliées à un véhicule avec amortissement où les dépenses seront déductibles en fonction de l'utilisation du véhicule aux fins d'affaires.